

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20100330-de-100330-12-DE
Date de signature : -
Date de réception : 01/04/2010

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

OBJET : TARIFS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE - ANNEE 2010/2011

Madame Annie DEBOURDEAU, Conseillère Municipale déléguée aux Evénements Culturels, expose :

Il convient de fixer les tarifs applicables aux usagers de l'école de musique pour la saison 2010/2011.

Je vous propose de voter les tarifs suivants.

POLE CLASSIQUE

		Résidents		Non résidents	
		Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Cours N°1	Cours collectifs Histoire de la musique - Atelier Jazz Formation musicale Percus africaines -	150	180	195	234
Cours N°2	Cours individuels Instrument	255	316	756	905
Cours N°3	Tarif forfaitaire 1er cycle Formation musicale + instrument +Pratique collective	351	421	973	1197
Cours N°4	Pratiques collectives Technique vocale - Chant choral Orchestre - Eveil musical	55	55	72	72

POLE MUSIQUES ACTUELLES

Cours individuels d'instruments				Cours de chant collectif	
Résidents Saint Sébastien		Hors commune		Résidents Saint Sébastien	Hors commune
Enfants	Adultes	Enfants	Adultes		
303	362	844	989	110	143

TARIFS DEGRESSIFS

Un tarif dégressif est applicable pour les familles résidant à Saint-Sébastien-sur-Loire.

pour 1 enfant ou adulte pratiquant 2 instruments -
25%

- pour 2 enfants ou adultes de la même famille inscrits - 25%
- pour 3 enfants ou adultes de la même famille inscrits - 33%

- pour 4 enfants ou adultes de la même famille inscrits - 40%
- pour 5 (et plus) enfants ou adultes de la même famille inscrits - 50%

Un élève pratiquant une activité individuelle et une activité collective a accès gratuitement à une autre activité collective et aux ensembles instrumentaux.

Application du quotient familial aux tarifs de l'école municipale de musique

Afin de rendre l'école de musique accessible au plus grand nombre de Sébastienais nous avons décidé de reconduire une réduction calculée en fonction du quotient familial.

Nous proposons 5 tranches.

La première correspond au tarif sans réduction. Les quatre autres se déclinent en -5 %, -10 %, -15 %, -20 %.

Ces réductions se calculent en plus des abattements accordées aux familles ayant plusieurs inscrits à l'école.

Tranches Quotient Familial		
1	Au dessus de 1679 €	0 %
2	Tranches J et K de 1069 à 1679€	- 5 %
3	Tranches H et I de 763 à 1068€	-10 %
4	Tranches E à G de 535 à 762€	-15 %
5	Tranches A à D de 0 à 534€	-20 %

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 31 mars 2010

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

signé

Pascale BONNIN

Pascale BONNIN